

PROPRIETE DE M. BALLAGUY

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Article 22-122 / COMMUNE DE CLAVEISOLLES (69)

Vente d'une coupe rase de sapins et douglas
 Les arbres inventoriés sont marqués de points rouges
 Superficie de la coupe : 1ha
 Parcelles : R 3p - 4
 Certification PEFC N° : 10-21-3/0404



DIAMETRE DES ARBRES A 1,5 mètre :

Diamètre → Essence ↓	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	Total arbres	Volume sous écorce	Volume moyen
Sapin	2	55	63	52	39	9	6							226	120,30 m ³	0,53 m ³
Sapin sec	2	17	20	14	11	3	2							69	35,70 m ³	0,52 m ³
Douglas		11	11	5	16	15	12	4	4	2	3		1	84	112,10 m ³	1,33 m ³
														379	268,10 m³	0,71 m³

La vente a lieu en bloc et sur pied, sans garantie de volume et de qualité, aux conditions générales du cahier des charges des ventes des experts, et aux conditions particulières du présent article.

Pour des informations complémentaires : M. Florian GILBERT au 06 32 07 66 51

CONDITIONS D'EXPLOITATION :

Les feuillus devront être exploités et débordés

Le délai d'exploitation est fixé le : 31 juillet 2023
 Distance moyenne de débordage : 400 mètres
 Place de dépôt : en propriété

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Régime de T.V.A : Assujetti

Comme prévu par le cahier des clauses générales pour les ventes de coupes en bloc et sur pied des forêts privées – mis à jour du 1 avril 2016 – paragraphe 2.2.

